

Compte rendu du conseil municipal d'HAGETAUBIN

Séance du 11 Février 2022

Le 11 Février deux mille vingt-deux à 18h30, le Conseil Municipal d'Hagétaubin légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. GOUAILLARDOU Frédéric, Maire.

Etaient présents(es) : GOUAILLARDOU Frédéric – BAYACQ Laurent - CRUZALEBES Pierre - DARRACQ Stéphanie – FOURQUET Fabrice - FOURNIER Laurent – GOALARD Cyril - LAFFITTE Cathy - NICOLAS Joëlle - PRAT Arnaud - RICHARD Claudine

Etaient excusés(es) : LABOURDETTE Alexandra

Pouvoir(s) : BERTRAN Aurore pour RICHARD Claudine

CAZALE Jean-Charles pour GOUAILLARDOU Frédéric

FATIGUE Chantal pour BAYACQ Laurent

Secrétaire de séance : CRUZALEBES Pierre

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 18h35. Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour :

- Rénovation / Extension Mairie (Demande de Subventions)

N°1 – Rénovation / Extension de la Mairie

N° Ordre 01/2022

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que l'actuelle mairie d'HAGETAUBIN a été construite au début des années 80. Depuis cette date, elle n'a subi aucune rénovation notamment énergétique. C'est pourquoi il semble opportun dans le contexte actuel, de procéder à une rénovation d'ensemble afin de rendre ce bâtiment public plus fonctionnel mais aussi moins énergivore. L'accent sera mis également sur la mise en place des normes handicapés (dimension des portes, sanitaires..). Une bibliothèque serait accolée à la mairie et afin de rationaliser l'espace, des locaux communs seraient installés (sanitaires, office). Ces 2 bâtiments publics en un seul lieu avec l'école à proximité et le city stade dont le projet est bien avancé, permettrait de créer un réel espace de vie qui manque aujourd'hui. Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires, le conseil Municipal unanime :

DECIDE de rénover la mairie et de procéder à une extension visant à y installer une bibliothèque

SOLLICITE une subvention au titre de la DETR ainsi qu'une subvention du conseil départemental

ADOpte le plan de financement suivant :

Dépenses : 505 000.00 € H.T

Recettes : 505 000.00 € H.T

- Subvention DETR : 101 000.00 €
- Subvention Conseil Départemental : 101 000.00 €
- Fonds de Concours CCLO : 151 500.00 €
- Emprunt : 151 500.00 €

QUESTIONS DIVERSES

- Site internet : Retour positif des visiteurs.
- Depuis 2 ans la pompe à chaleur du T4 du Bourg présente des défaillances quand il fait froid. A suivre.
- Une fuite d'eau aux vestiaires de la maison pour tous a été réparée.
- Monsieur le Maire fait le point sur les travaux réalisés par l'employé communal et présente ensuite les évolutions des normes relatives à la défense incendie.
- Monsieur le Maire fait le point sur les contributions au SIVOM dues par les collectivités adhérentes. Il ajoute que pour la prochaine rentrée, les effectifs étant stables, la commune ne devrait pas être concernée par une fermeture de classe

Le Maire,

